

COMMUNE DE LYS ST GEORGES

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE DU 28 MARS 2023

Nombre de membres afférents au conseil Municipal : 10

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 7 + 3 procurations

Le vingt-huit mars deux mille vingt-trois à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil Municipal de la commune de LYS-SAINT-GEORGES se sont réunis sous la présidence de Monsieur Olivier MICHOT, Maire, dans la salle de conseil de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée le 17 mars 2023.

Etaient présents : Olivier MICHOT, Aimé MONJOIN, Pascal BALLEREAU, Olivier MARTINET, Marie-Claude MASSUARD, Béatrice CHENET, Michaël BLANCHARD

Absents excusés : Marie-Claire BESNIER, Bruno CLEMENT DE GIVRY, Jean-Loup JAMET

Pouvoirs : Marie-Claire BESNIER à Olivier MICHOT, Bruno CLEMENT DE GIVRY à Aimé MONJOIN, Jean-Loup JAMET à Pascal BALLEREAU

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Pascal BALLEREAU

Délibérations examinées :

2023-06 : Embauche d'un agent pour accroissement temporaire d'activité

Approuvée à l'unanimité.

2023-07 : Validation du plan de la Couarde

Approuvée à l'unanimité.

2023-08 : Approbation du compte de gestion 2022

Approuvée à l'unanimité.

2023-09 : Approbation du compte administratif 2022

Approuvée à l'unanimité (hors vote du Maire et de son pouvoir).

2023-10 : affectation des résultats

Approuvée à l'unanimité.

2023-11 : Adressage pour la fibre : route de Champbernard

Approuvée à l'unanimité.

2023-12 : Versement subventions : fonds d'aide aux jeunes en difficulté et fonds de solidarité logement

Approuvée à l'unanimité.

2023-13 : Désignation d'un correspondant avec le réseau Initiative Indre

Approuvée à l'unanimité.

2023-14 : Désignation suppléant(e) au Syndicat mixte du pays de la Châtre

Approuvée à l'unanimité.

Le Maire,
Olivier MICHOT



Le secrétaire de séance,
Pascal BALLEREAU